

## Aire éducative J Macé Fécamp

## Aire Terrestre Éducative (ATE)

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MACÉ (Fécamp)

32 élèves en : CE2

Inscrit dans la démarche depuis 2025-2026

## Ce qu'il s'est passé en 2025-2026

en amont de la rentrée : l'enseignant identifie un référent environnemental et établit un premier contact avec la commune pour repérer des sites potentiels. Novembre 2025 : les élèves découvrent le projet et créent le Conseil de la Terre, instance démocratique où ils débattent et votent les décisions. Ils réfléchissent ensemble à la définition d'une « aire éducative » et aux critères de choix du site. Décembre 2025 : Une ou plusieurs sorties de terrain sont organisées pour explorer les zones proposées, les comparer et voter pour leur aire éducative. Janvier à avril 2026: étude du site : observation des paysages, inventaires simples de faune/flore, recherche sur les usages et le patrimoine culturel associé. Mai 2026: 'identifier les richesses mais aussi les menaces qui pèsent sur leur site. Juin 2026 : synthèse en Conseil de la Terre pour définir un ou deux objectifs prioritaires (ex. restaurer une haie, protéger une espèce, limiter les déchets). Septembre 2026 à mai 2027: actions concrètes : sensibilisation des habitants, aménagements légers, plantations, suivi d'espèces, enquêtes auprès des usagers. Juin 2027: temps d'évaluation collective est prévu : les élèves analysent les résultats obtenus et réfléchissent aux améliorations possibles. Juin 2027: possibilité d'organiser un Conseil élargi, réunissant des élus, associations, scientifiques ou habitants, pour confronter les idées et partager les résultats.

